

Sion, le 2 septembre 2020

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **L'Agglo Valais central se constitue en association de communes**

**Afin de consolider son organisation institutionnelle, l'Agglo Valais central a décidé de se constituer en association de communes. Celle-ci réunit les 19 membres historiques de l'Agglo Valais central. Ses statuts ont été homologués par le Conseil d'État en date du 20 mai 2020 et l'assemblée des délégués constitutive s'est tenue le 2 septembre à Chalais.**

En mai 2020, le Conseil fédéral a signé avec le Canton du Valais et l'Agglo Valais central l'accord sur les prestations pour la 3<sup>e</sup> génération de projets, avec à la clé une enveloppe fédérale de 32 millions de francs pour la réalisation de mesures infrastructurelles liées à la mobilité. Une utilisation optimale de ces fonds requiert une gouvernance forte et structurée. À cette fin, l'Agglo Valais central a décidé de se constituer en une association de droit public, reconnue par le Conseil d'État valaisan.

*« Avec des enjeux territoriaux majeurs impliquant 19 communes, plusieurs services cantonaux et près de 32 millions de francs de cofinancement fédéral, il fallait à l'Agglo Valais central une structure forte et qui bénéficie d'une reconnaissance formelle des autorités cantonales. Après avoir exploré plusieurs pistes, celle de la création d'une Association de droit public s'est rapidement imposée »* explique Evelyne Crettex Reber, présidente de l'Agglo Valais central.

### **Les buts de l'association**

Les statuts de la nouvelle association de communes ont été validés par les législatifs des 19 communes membres, puis homologués par le Conseil d'État valaisan en date du 20 mai 2020. Ils fixent les objectifs de l'association. En premier lieu, il s'agit d'assurer une planification cohérente, transversale et supra-communale du Valais central. À cette fin, un Plan Directeur intercommunal est déjà en cours d'élaboration et sera constamment actualisé. Des projets d'agglomération seront régulièrement déposés auprès de la Confédération, afin de bénéficier d'importantes subventions fédérales.

*« Étant donné la rapide évolution démographique de ces dernières décennies ainsi qu'un cadre légal toujours plus contraignant, la planification d'un territoire ne peut pas être laissée au hasard ou s'arrêter aux frontières administratives actuelles. Une coordination régionale ainsi qu'une vision commune sont devenues nécessaires. L'Agglo Valais central agit comme facilitateur pour cette coordination »* insiste Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo.

## La gouvernance de l'association

Ainsi que le prévoient les statuts, les communes garderont en tout temps le contrôle de l'association. L'assemblée des délégués, organe décisionnel de l'association, sera composée de 31 membres, représentant les 19 communes au prorata de leur population. Cette assemblée sera soutenue par un comité de direction, organe exécutif composé de 7 membres.

*« Le comité de direction sera uniquement composé de présidents de communes, afin de garantir une composante opérationnelle forte et des décisions en adéquation avec les besoins effectifs du terrain. Des représentants du Canton participeront aux assemblées des délégués, ce qui permettra une bonne coordination entre les différents échelons institutionnels »* garantit Alain Perruchoud, président de la commune de Chalais.

## Conduite opérationnelle

Afin de coordonner les nombreux projets en cours et à venir, l'association bénéficie d'un coordinateur à temps plein. Celui-ci est administrativement rattaché à l'association Région Valais romand.

Ce poste est assuré depuis mars 2020 par M. Arnaud Buchard, qui a remplacé M. Léonard Evéquoaz après plus de 4 ans passés à la tête du projet. M. Buchard est titulaire d'un Master en géographie de l'Université de Lausanne et suit actuellement un CAS en transports publics à la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion d'Yverdon.

## ENCADRE

### Une force économique au centre du Valais

L'Agglo Valais central a été créée en 2014, sur les bases de l'AggloSion qu'elle a élargi en y associant la région sierroise. Elle réunit 19 communes : Arbaz, Ardon, Ayent, Chalais, Chippis, Conthey, Grimisuat, Grône, Miège, Nendaz, Saint-Léonard, Salquenen, Savièse, Sierre, Sion, Venthône, Vétroz, Vex et Veyras. Elle totalise un tiers de la population valaisanne et plus de 60 000 emplois. Son objectif est de mettre en commun les visions et les ressources des différentes collectivités afin d'assurer une cohérence dans le développement territorial régional. Son concept cadre, ainsi que ses réflexions et mesures sont consultables sur le site [www.agglo-valais-central.ch](http://www.agglo-valais-central.ch)

## CONTACT PRESSE

M. Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo Valais central

078 728 83 68

[coordinateur@agglo-valais-central.ch](mailto:coordinateur@agglo-valais-central.ch)